

Mis aux arrêtes le 12 mars 2019, Edgar Alain Mébé Ngo'o a été condamné à 30 ans de prison ferme.

Le verdict est tombé ce mardi soir. L'ancien ministre de la Défense, Edgar Alain Mebe Ngo'o a été déclaré non-coupable de détournement de 196 milliards de FCFA. Cet argent avait été mis à la disposition de Mebe Ngo'o en 2014, alors ministre de la Défense, pour l'achat à travers un accord avec la Chine, de 6 hélicoptères et 4 patrouilleurs.

Le Tribunal Criminel Spécial l'a par contre reconnu coupable du détournement de 23,943 milliards de FCFA au titre de surfacturations sur l'achat des matériels de guerre au Brésil. Mebe Ngo'o est condamné à 30 ans de prison ferme.

Ses acolytes, dont son épouse Bernadette Mebe Ngo'o, reconnue coupable de complicité de détournement de deniers publics pour environ 5 milliards de Fcfa, écope de 10 d'emprisonnement ferme. Le Colonel Mboutou 25 ans de prison ferme, et Maxime Mbangue 25 ans de prison ferme.

Victor Emmanuel Menye, lui, a été declaré non-coupable de détournement.

Edgar Alain Mébé Ngo'o, 66 ans, a été proche de Paul Biya. Il a été préfet, directeur du cabinet

civil de la présidence de la République, délégué général à la Sûreté nationale, ministre délégue à la présidence de la République, chargé de la Défense (2009-2015), puis ministre des Transports d'octobre 2015 à mars 2018.	é